

**DECISION N° 20230323_P_040
DU PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE
DE COMMUNES « LOIRE SEMENE »**

Département de la
Haute-Loire

Arrondissement
D'YSSINGEAUX

Communauté de
Communes
LOIRE SEMENE

VU le code général des Collectivités territoriales, article L 5211-10 alinéas 3 et 4,

VU le procès-verbal de l'élection du Président et des Vice-Présidents en date du 04 juin 2020,

VU la délibération n° 20221213_D_153 du Conseil Communautaire du 13 décembre 2022 portant sur les délégations du Conseil Communautaire au Bureau et au Président,

Commission : Famille Enfance Jeunesse et Prévention de la Délinquance

Objet : Signature d'une convention avec l'Office des Sports Aurecois pour des animations sportives dans le cadre de la semaine du sport en faveur des enfants de l'accueil de loisirs « ILOJEUX »

Le Président,

N° 20230323_P_040

Décide

De signer une convention avec :

OBJET

**L'office des sports Aurecois
Représenté par Michel DREVET
Maison des associations
5 Avenue de la gare
43110 Aurec sur Loire**

Pour des animations sportives dans le cadre de la semaine du sport en faveur des enfants de l'accueil de loisirs « ILOJEUX » âgés de 3 à 11 ans.

Dates : Les 12,13 et 14 Avril 2023

Durée : de 8h30 à 11h45

Participants : Enfants de l'accueil de loisirs « Ilojeux » âgés de 3 à 11 ans.

Montant : A titre gracieux

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture
Ou sous-préfecture

Le :

Fait à LA SEAUVESUR SEMENE, le 23 mars 2023

Le Président,

Frédéric GIRARD

